



REPUBLIQUE FRANCAISE  
Département de la SEINE-MARITIME  
EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL DE ROUMARE

Séance du mardi 14 juin 2022

Nombre de Membres afférents au Conseil Municipal	Nombre de Membres présents à la séance	Nombre de Membres présents ou représentés qui ont pris part à la délibération
19	16	18

Date de la convocation : 09 juin 2022

Date d'affichage de l'ordre du jour : 09 juin 2022

**L'an deux-mil-vingt-deux, le quatorze juin à 19h00, le Conseil Municipal s'est réuni en Mairie, en session ordinaire sur convocation en date du neuf juin 2022, sous la Présidence de Madame LELIÈVRE Josiane, Maire.**

**Présents :** Madame BOULIER Claude, Monsieur BRUNG Michel, Monsieur CALTOT Daniel, Monsieur COUILLER Jean-Paul, Madame DECURE Mélanie, Monsieur DELAMARE Dominique, Monsieur GAUDICHON Vincent, Madame LECOQ Annie, Madame LELIÈVRE Josiane, Madame NÉE Amélie, Monsieur ORIENT Olivier, Madame OSMONT Marie-Claire, Madame PATENOTTE Isabelle, Monsieur PELFRÈNE Daniel, Monsieur POTHÉRAT Frédéric et Madame SAHUT Géraldine.

**Absents excusés :**

Madame TALBOT Christine a donné pouvoir à Monsieur BRUNG Michel.

Monsieur TOUTAIN Éric

Monsieur ZEDDE Alain a donné pouvoir à Monsieur BRUNG Michel.

Madame LECOQ Annie a été nommée secrétaire de séance.

**2022/48 – COMPTE DE GESTION 2021**

Après retour dans l'assemblée à la suite du vote du compte administratif 2021, Madame le Maire reprend la présidence et présente au Conseil Municipal le compte de gestion 2021 établi par Monsieur le Receveur.

Celui-ci montre les mêmes résultats que le compte administratif 2021, soit un excédent de **457 028,12 €**.

Madame le Maire demande au Conseil municipal s'il approuve les comptes du percepteur.

**Après avoir constaté la conformité des écritures du compte de gestion établi par Monsieur le Receveur avec celles du compte administratif 2021, le Conseil municipal, à l'unanimité des membres présents ou représentés, APPROUVE le compte de gestion 2021 tel que présenté.**

Pour extrait certifié conforme  
Le Maire, Josiane LELIÈVRE

